

## Fiches pratiques

### Que trouve t-on dans ?

#### Un acte de décès

##### L'acte

- Acte original (dans la commune où le décès a lieu) ou transcription légale (dans la commune où la personne est domiciliée)
- Date et heure du décès

##### Le défunt

- Nom et prénom(s)
- Âge et lieu de naissance puis la date précise
- Profession
- Domicile
- Etat matrimonial : célibataire, marié, divorcé ou veuf (le(s) nom(s) du ou des conjoints sont souvent indiqués mais pas toujours)

##### Les parents

- Nom et prénom(s) : pas toujours indiqués ou des erreurs surtout pour des personnes très âgées (tout dépend de la mémoire du déclarant)
- Mention : vivant(e) ou décédé(e)

##### Déclarant et témoin(s)

- Nom et prénom(s)
- Âge, profession et domicile

##### Mention marginale

- Mort pour la France (depuis 1945), les décorations du défunt...